



Félicitations!

Vous avez choisi la meilleure solution en matière de sécurité en faisant affaires avec GMS Sécurité; la plus importante entreprise locale de sécurité électronique depuis 1981.

Personnes responsables

La ou les personne(s) responsable(s) sont eux-mêmes utilisateurs du système, peuvent également effectuer des modifications au compte, placer des appels de service, sont responsables d'acquitter les frais au compte et d'aviser GMS de tout changement (ajout ou retrait d'utilisateurs).

Nom : _____

Adresse : _____

Adresse de facturation (Si différente) : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Important!

N'oubliez pas d'avertir votre assureur que vous êtes maintenant l'heureux propriétaire d'un système de sécurité GMS relié à un centre de télésurveillance. Vous pourriez bénéficier d'un rabais allant jusqu'à 30%* sur votre prime d'assurance!

(*selon la compagnie d'assurances)

Procédures d'appel en cas d'alarme

En cas de fausse alarme, veuillez immédiatement contacter le centre de télésurveillance au **819-561-7262**

Si vous omettez de le faire, voici les étapes qui seront suivies par l'opérateur :

Alarme intrusion : 1. Lieux / 2. Liste* / 3. Police

Alarme bouton panique : 1. Police / 2. Lieux (après 30 min.) / 3. Liste*

Alarme feu : 1. Lieux / 2. Pompier / 3. Liste*

Alarme médicale : 1. Lieux / 2. Ambulance / 3. Liste*

(*Liste des utilisateurs à contacter en cas d'alarme)

N.B. Sur demande, ces procédures peuvent être modifiées. Veuillez communiquer avec nous.

Important!

Prenez note que **depuis le 1er avril 2013**, la ville de Gatineau a mis en application une tarification pour les fausses alarmes (intervention inutile des policiers ou des pompiers) :

- 75 \$ à la deuxième fausse alarme
- 150 \$ à la troisième fausse alarme
- 225 \$ à la quatrième fausse alarme

Notez qu'il n'y a pas de frais pour une première fausse alarme.

Liste de personnes à contacter en cas d'alarme

Ces personnes doivent posséder un code pour armer et désarmer le système. Elles possèdent également un mot de passe afin de s'identifier au centre de télésurveillance et doivent nous communiquer leurs numéros de téléphone.

MOT DE PASSE/IDENTIFIANT:

- L'identifiant/mot de passe permet à l'opérateur du centre de télésurveillance ou à l'employé de GMS de vous authentifier.
- Il est constitué d'un mot ou d'une série de chiffres de 8 caractères ou moins.
- Par mesure de sécurité, celui-ci devrait être différent du code d'accès qui permet d'armer et de désarmer le système.
- En cas d'alarme, si la personne n'est pas inscrite au centre de télésurveillance, ou qu'elle n'est pas en mesure de fournir son identifiant, l'opérateur n'aura d'autre choix que d'appliquer les **procédures d'appel en cas d'alarme**.

Désirez-vous que les policiers soient contactés avant la liste de contacts en cas d'alarme intrusion

(voir la procédure d'appel sur la page suivante) :

OUI NON SVP INITIALER

Nom	Mot de passe Identifiant	Résidence	Bureau	Cellulaire
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

Liste des utilisateurs du système

Ces personnes doivent posséder un code pour armer et désarmer le système. Il est de votre responsabilité de mettre cette liste à jour fréquemment puisqu'en cas de fausse alarme un de vos utilisateurs devra s'identifier, s'il y a lieu.

Prénom, Nom

Mot de passe / Identifiant
